

276. La colonne de la classe industrielle pour chaque pays, quant aux occupations, diffère des rapports concernant les établissements industriels.\* En Canada la différence n'est pas plus forte que celle des autres pays, et c'est pourquoi nous pouvons considérer les tableaux ci-dessus comme assez exacts, pour un travail de comparaison. On voit par ces tableaux que le Canada possède un peu moins de personnes ayant des occupations définies par 1,000 habitants, que les autres pays nommés, et se trouve à suivre les Etats-Unis de près, pour 1881 ; on voit aussi que la classe professionnelle est moins forte que celle des autres pays ci-haut nommés ; que les autres classes, à l'exception de la classe agricole, sont au-dessous du taux moyen de celles des autres pays, et que la classe industrielle est considérablement au-dessous.

277. Prises par province, les augmentations et diminutions de la partie agricole de la communauté canadienne, sont comme suit :—

PROVINCES.	Nombre de cultivateurs et fils de cultivateurs.		1891 comparé avec 1881.		
	1881.	1891.	Augmen- tation.	Diminution.	Pour 100.
Colombie Anglaise .....	2,381	5,874	3,493	.....	146·7+
Manitoba .....	13,497	29,014	15,517	.....	115·0+
Nouveau-Brunswick.....	54,485	45,880	.....	8,605	15·8—
Nouvelle-Ecosse.....	63,435	53,340	.....	10,095	15·9—
Ontario.....	300,554	292,270	.....	7,784	2·5—
Ile du Prince-Edouard .....	20,492	20,227	.....	265	1·3—
Québec.....	200,857	191,564	.....	9,293	4·6—
Territoires du Nord-Ouest.....	1,011	10,837	9,826	.....	971·9+
Totaux .....	656,712	649,506	28,836	26,042	1·09—

Durant la période correspondante de cette diminution, il y a eu cependant une augmentation dans le montant des terres améliorées, de 21,899,180 acres en 1881 à 28,537,242 acres en 1891.

278. Ceci fait donc voir qu'il y a eu une augmentation dans la superficie en acres dans les propriétés individuelles. Cette augmentation

\* Cette différence est produite par deux faits : 1. Les personnes ayant deux occupations, une dans les industries mécaniques et l'autre dans le commerce—la dernière étant la plus importante des deux—étaient entrées par l'énumérateur parmi les établissements industriels dans le tableau des industries, tandis qu'elles étaient entrées dans le tableau des occupations comme appartenant au commerce. 2. Les femmes et les enfants en partie engagés aux travaux domestiques de la maison ou allant à l'école, et en partie dans les manufactures, étaient donnés par les patrons des manufactures comme étant engagés dans les opérations mécaniques, et à leurs domiciles comme employés à la maison ou allant à l'école.